

## Gestion intégrée et durable des déchets solides : un levier de développement économique local dans la commune de Bargny

**MBENGUE Mamadou Saliou,**  
Université Alioune Diop de Bambey  
[mamadousaliou.mbengue@uadb.edu.sn](mailto:mamadousaliou.mbengue@uadb.edu.sn)

**Aladjì Madior Diop**  
Université Alioune Diop de Bambey  
[aladjimadior.diop@uadb.edu.sn](mailto:aladjimadior.diop@uadb.edu.sn)

**DANDIO Nafi Mbengue,**  
Ingénieure technique en développement durable et management de l'environnement  
[nafimbdandio@gmail.com](mailto:nafimbdandio@gmail.com)

**Résumé :** Les déchets sont des faits sociaux exerçant leur caractère coercitif dans le domaine de la préservation de l'environnement, de la santé publique et dans la dynamique économique locale et d'inclusion sociale. Avec l'urbanisation rapide et la croissance démographique, les communes sénégalaises ont dépassé leurs capacités de collecte davantage secouées par le transfert de compétences sans ressources. En pleine mutation industrielle et démographique, la commune de Bargny est confrontée à des dispositifs inefficaces de gestion des déchets qui peinent à répondre aux besoins locaux. Cette situation entraîne l'apparition de décharges sauvages et une inefficacité de la valorisation des déchets. L'objectif de cette étude est d'analyser les dynamiques de gestion des déchets solides à Bargny dans une perspective de développement durable. La méthodologie adopte une approche mixte, combinant méthodes qualitatives et quantitatives avec des cibles variées telles que les ménages et les services techniques de gestion des déchets de la commune. En 2024, Bargny a produit plus de 12 000 tonnes de déchets, majoritairement composés de plastiques (31 %), de métaux/verres (28 %) et de papiers/cartons (27 %). Le système de collecte est défaillant. Malgré la présence de 5 camions, le service est irrégulier et ne couvre pas les quartiers enclavés. Plus de la moitié des habitants perçoit le déchet comme une ressource valorisable. Les ménages sont disposés à contribuer financièrement pour éliminer les décharges sauvages. L'évaluation monétaire montre que la vente des matières recyclées (fer, verre, plastique) pourrait générer un bénéfice annuel estimé à 230,7 millions FCFA pour la commune. L'étude montre que la gestion des déchets à Bargny doit passer d'une simple corvée hygiénique à un modèle de gouvernance partagée et durable. La valorisation des déchets, la responsabilité collective, l'adoption des "écogestes" comme le tri sélectif et un leadership politique fort et une coopération intercommunale accrue sont est l'une des solutions viables pour stimuler l'économie locale et la préservation de l'environnement.

**Mots-clés :** Déchets solides, Gestion intégrée des déchets, Perception sociale, Valorisation des déchets, Préservation de l'environnement.

**Abstract:** Waste is a social fact exerting its coercive character in the field of environmental preservation, public health, and in the local economic and social inclusion dynamics. With rapid urbanization and population growth, Senegalese municipalities have exceeded their collection capacities, further shaken by the transfer of responsibilities without resources. In the midst of industrial and demographic changes, the commune of Bargny is faced with ineffective waste management systems that struggle to meet local needs. This situation leads to the emergence of illegal dumps and an inefficiency in waste recovery. The objective of this study is to analyze the dynamics of solid waste management in Bargny from a sustainable development perspective. The methodology adopts a mixed approach, combining qualitative and quantitative methods with varied targets such as households and the technical waste management services of the municipality. In 2024, Bargny produced more than 12,000 tons of waste, mainly composed of plastics (31%),

metals/glass (28%), and paper/cardboard (27%). The collection system is failing. Despite the presence of 5 trucks, the service is irregular and does not cover the isolated neighborhoods. More than half of the inhabitants perceive waste as a valuable resource. Households are willing to contribute financially to eliminate illegal dumping sites. The monetary evaluation shows that the sale of recycled materials (iron, glass, plastic) could generate an estimated annual profit of 230.7 million CFA francs for the municipality. The study shows that waste management in Bargny must move from a simple hygienic chore to a model of shared and sustainable governance. Waste recovery, collective responsibility, the adoption of "eco-actions" such as selective sorting, strong political leadership, and increased inter-municipal cooperation are among the viable solutions to boost the local economy and preserve the environment.

**Keywords:** Solid waste, Integrated waste management, Social perception, Waste recovery, Environmental preservation.

## Introduction

La relation entre l'homme et les déchets remonte de la préhistoire. En effet, l'histoire des sociétés a toujours été estampillée par la production des déchets. Tantôt insignifiants, tantôt envahissants, les déchets ont toujours accompagné leur évolution et ont influencé leur organisation et leurs dynamiques. D'ailleurs, nombreux sont les écrivains et scientifiques qui ont pu restaurer l'histoire humaine à travers les déchets. Ces derniers ne sont pas alors seulement des résidus à éliminer, mais aussi des indicateurs des dynamiques sociales, économiques et culturelles d'une époque.

Aujourd'hui, la question liée aux déchets revêt un caractère d'autant plus crucial car elle se situe à la croisée de plusieurs enjeux : préservation de l'environnement, santé publique, dynamisme économique local et inclusion sociale. La montée en puissance des mouvements écologistes et les engagements internationaux pour le climat à l'image de l'Agenda 2030 ou l'Accord de Paris ont replacé la gestion des déchets au cœur des politiques de durabilité. Cette problématique devient d'autant plus urgente dans les pays en développement, où l'urbanisation galopante et la faiblesse des infrastructures amplifient les effets négatifs d'une gestion défailante.

Au Sénégal, cette question démographique se traduit par un surpeuplement massif, passant de 13 508 715 habitants en 2002 à 18 377 444 habitants (ANDS, 2023). Cette mouvance démographique s'accompagne par une production de déchets dépassant largement les capacités de collecte et de traitement des collectivités locales, déjà confrontées à un manque de moyens, de formation et de coordination institutionnelle. Le transfert de compétences n'étant pas accompagné de ressources vers les collectivités territoriales dépourvues de moyens additionnels.

Les déchets solides s'érigent ainsi en faits sociaux coercitifs s'imposant comme une priorité stratégique pour le Sénégal. Ils sont liés non seulement à des enjeux environnementaux : pollution des sols, de l'eau, de l'air, prolifération de maladies mais aussi à des défis socio-économiques majeurs tels que le chômage des jeunes, l'informalité du secteur, perte de matières valorisables et absence de circuits économiques viables autour de la valorisation des déchets. À cela s'ajoute une perception sociale souvent négative du métier de gestionnaire de déchets, qui freine l'émergence d'un véritable écosystème économique autour de ce secteur.

La commune de Bargny, située dans la région de Dakar, illustre bien ces tensions et interactions autour de la gestion des déchets. Zone périurbaine en pleine mutation, Bargny est confrontée à une augmentation significative de la production de déchets solides, conséquence directe de sa croissance démographique, de l'extension de ses infrastructures et du développement progressif de ses activités économiques.

Cependant, les dispositifs actuels de gestion des déchets, qu'ils soient formels ou informels, peinent à répondre de manière efficace et durable aux besoins de la population. L'inefficacité de la collecte, le manque de valorisation, l'absence d'une politique locale cohérente ou encore l'insuffisance des moyens techniques et financiers compromettent non seulement l'hygiène publique mais également les opportunités économiques liées aux déchets. Cette situation est mise en évidence par des difficultés liées au manque de planification territoriale et à l'insuffisance des infrastructures de collecte et de traitement. Ces lacunes sont aggravées par un financement public limité, une coordination institutionnelle faible et une absence de stratégie nationale cohérente. (PDC, Bargny 2021)

C'est suivant ce contexte que cette étude cherche à évaluer comment une bonne gestion des déchets solides peut-elle favoriser le développement économique local ? L'objectif de la recherche est d'analyser les dynamiques de la gestion des déchets solides à Bargny dans une perspective de développement durable. Plus spécifiquement, il s'agit de dresser le portrait la question des déchets solides au Sénégal particulièrement à Bargny, tout en mettant en exergue les bénéfices d'une gestion intégrée et durable pour assurer un développement économique local. Ceci s'inscrit dans une volonté de comprendre les rouages du système existant, d'identifier ses forces et ses faiblesses, mais aussi de mettre en lumière les potentiels économiques qu'offre une gestion intégrée, circulaire et inclusive des déchets à travers une analyse pluridisciplinaire mêlant économie, environnement et gouvernance locale.

## **1. Cadre conceptuel et méthodologique de l'étude**

### **1.1. Cadre conceptuel**

L'histoire sociale des déchets a suivi celle de toutes les sociétés humaines. En effet, le constat est global et tous les pays du monde, à l'instar de ceux africains sont frappés par la prolifération d'ordures causée par le surpeuplement rapide, l'urbanisme croissant, l'industrialisation fulgurante et les comportements peu ou pas responsables de l'Homme en matière de gestion des déchets. Cette multiplication rapide des déchets cause d'énormes répercussions sur la santé humaine et l'environnement. Dans la plupart des villes africaines, la mauvaise gestion des ordures entraîne des dépôts sauvages dans les quartiers pauvres où les autres moyens de se départir des déchets sont : l'enfouissement et l'incinération qui sont des sources de pollution de l'air, des eaux et des sols. La mauvaise gestion des déchets contamine les océans, obstrue les canaux d'évacuation des eaux et provoque des inondations, propage des maladies, accroît les problèmes respiratoires du fait du brûlage des ordures à l'air libre, tuent des animaux et affecte le développement économique, en nuisant par exemple au tourisme. (Banque Mondiale, 2018)

Pour examiner la question étudiée, il est primordial de définir les concepts clé de l'étude afin de stabiliser la compréhension sémantique et épistémique pour stabiliser les futurs

éléments de conclusions. En effet, le déchet est toute substance solide, liquide, gazeuse, ou résidu d'un processus de production, de transformation, ou d'utilisation de toutes autres substances éliminées, destinées à être éliminées ou devant être éliminée en vertu des lois et règlements en vigueur. (Code de l'environnement du 2 Aout, 2023)

Les déchets solides forment une catégorie importante des déchets. Resource Conservation Recovery Act stipule que les déchets solides désignent tous les déchets ou ordures, les boues provenant d'une station d'épuration des eaux usées, d'une station de traitement de l'eau ou d'une installation de contrôle de la pollution atmosphérique et d'autres matières rejetées résultant d'opérations industrielles, commerciales, minières et agricoles et d'activités communautaires.

Ces déchets doivent faire l'objet d'une bonne gestion efficace et inclusive, une gestion durable et intégrée qui désigne l'ensemble des mécanismes mis en place susceptibles de fournir aux acteurs sociaux des biens et des services sans remettre en cause la possibilité pour les générations futures de faire de même. Elle intègre l'ensemble des parties prenantes de la conception au suivi-évaluation. Cette façon d'appréhender la gestion des déchets solide accentue un modèle économique appelé économie circulaire.

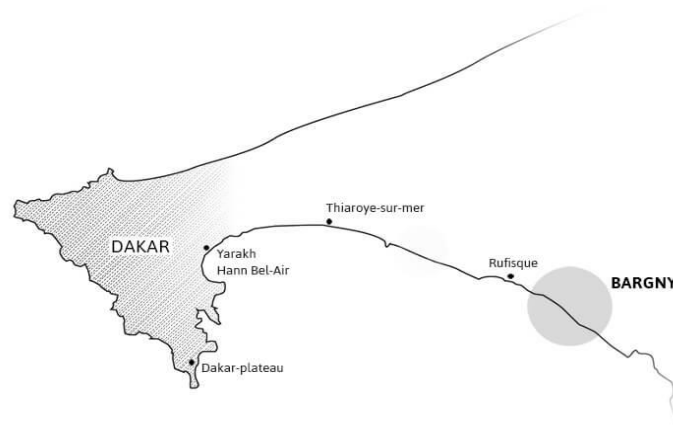
Celle-ci est un modèle de production et de consommation qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur. L'économie circulaire est un nouveau modèle économique à vision systémique qui donne une valeur sociale et économique aux déchets solides.

Le consentement à payer (CAP) est défini comme le prix maximum qu'un acheteur consent à payer pour une quantité donnée d'un bien ou d'un service (Kalish et Nelson, 1991 ; Kohli et Mahajan, 1991 ; Wertenbroch et Skiera, 2002). A travers ce modèle économique appliqué à la gestion collective des déchets, le développement économique local qui permet et encourage les populations locales à travailler ensemble pour parvenir à une croissance, apportant ainsi des avantages économiques et une meilleure qualité de vie à tous les résidents d'une zone municipale locale sera apprécié dans cette étude menée dans la commune de Bargny.

## **1.2. Méthodologie**

### **1.2.1. Présentation du cadre de l'étude**

Commune côtière, la collectivité territoriale de Bargny se situe à 30 km de la grande agglomération de Dakar, limitée au Sud par l'Océan Atlantique, au Nord et à l'Est par la commune de Yenne et la commune de Diamniadio et à l'Ouest par la commune de Rufisque. Sa prestigieuse position lui confère un atout considérable dans l'échange maritime. Ses potentiels tant naturels que matériels lui permettent de contribuer significativement à l'atteinte des objectifs fixés dans le nouveau référentiel de la politique nationale. (SND Sénégal 2050)



**Carte 1 : localisation de la commune de Bargny dans la région de Dakar/Source : BargnyProjet.com**

La localité de Bargny est composée majoritairement de Lébous, une ethnie de la population sénégalaise qui habite auprès des côtes et dont l'activité première est la pêche. La commune est en phase de devenir la nouvelle banlieue industrielle de la capitale sénégalaise. En effet, ce tronçon de territoire subit aujourd'hui des pressions diverses. Les terres sont confisquées depuis plusieurs dizaines d'années, les habitants voient leur économie et leur organisation sociale mises à mal par l'installation de la Société Commerciale du Ciment (SOCOCIM) fondée en 1948. De nos jours, Bargny abrite une centrale à charbon, le pôle urbain de Diamniadio, le port minéralier et Vraquier.

À l'instar de toutes les communes sénégalaises, le territoire de Bargny connaît depuis sa création une explosion démographique sans précédent avec une expansion du territoire. Ceci est accompagné par une production de déchets solides qui devient de plus en plus imposante. Selon le rapport de l'agence nationale de la statistique et de la démographie, la commune de Bargny comptait en 2002 une population de 36014 habitants répartis dans 2129 concessions et dans 25 quartiers. En 2013, la population de Bargny est passée à 51188 habitants. (Rapport ANSD, 2002)

À l'espace d'une décennie, la population a augmenté de 15174 habitants. A cela s'ajoute la création de neufs nouveaux quartiers sur le territoire communal. En 2023, dernier recensement de l'agence nationale de la statistique et de la démographie, la population a encore augmenté de même que le nombre de quartiers. Ainsi, Bargny s'est retrouvé avec une population de 69242 habitants. (Rapport ANSD, 2012)

Dans cette localité, les activités économiques sont du secteur productif constitué de la pêche, du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture.

### **1.2.2. Méthodes et matériels**

Dans le cadre de cette recherche nous avons utilisé une méthode mixte associant une dimension quantitative à celle qualitative.

La recherche sur l'état du circuit de collecte mis en place dans la commune de Bargny, les différentes stratégies de valorisation qui existent pour chaque type de déchet solide

collecté et la perception qu'ont les bargnois des déchets solides ont nécessité des techniques et des outils de collecte qualitatifs. L'entretien a été la technique de collecte utilisée, il a été réalisé à l'aide d'un guide d'entretien semi-structuré avec des thématiques centrées sur la gestion collective des déchets.

Les entretiens effectués lors de cette étude s'articulent d'une part autour de l'état du circuit de collecte mis en place dans la commune de Bargny et d'autre part des différentes stratégies de valorisation qui existent pour chaque type de déchet solide collecté. Au total, nous avons interrogé 11 personnes grâce à l'échantillonnage non aléatoire par jugement raisonné. Après la relecture correction et transcription des entretiens, nous avons utilisé la technique d'analyse de contenu afin de tirer l'essentiel des données qualitatives.

La quantification et la caractérisation les déchets solides générés par la communauté bargnoise entre 2023 et 2024 ont nécessité une méthode et des outils de collectes et d'analyse quantitatifs. Dans cette étape, nous avons procédé par des enquêtes. Il s'agissait d'administrer un questionnaire permettant la collecte de données auprès des 300 ménages cibles sur la caractérisation des déchets, leur conditionnement, l'organisation du système de collecte et les suggestions faites pour améliorer le système.

L'enrôlement de 300 ménages de la commune a répondu à leur représentativité. Ce chiffre est obtenu grâce à l'application de l'échantillonnage aléatoire stratifié qui consiste à considérer les quartiers en strates. Cette répartition a permis de retrouver dans l'échantillon les mêmes proportions pour chacune des strates qui sont mutuellement exclusives. Proportionnellement à leur importance dans la population globale, nous avons calculé le nombre d'individus pour représenter chaque strate. Et dans chacune de ces dernières, nous avons choisi le nombre à enquêter au hasard.

**Tableau 1 : Répartition des quartiers à enquêter**

Quartiers	Ménages à enquêter	Pourcentage
Wakhandé	75	25
Ndiolmane	60	20
Cité Serigne Babacar Sy	80	26
Ndiandia I	85	29
Total	300	100%

**Source : Enquête de terrain, 2024**

Le traitement et l'analyse les données collectées de l'enquête ont été effectués avec Microsoft Excel pour l'élaboration des tableaux et des graphiques. Enfin, nous avons procédé à une présentation, analyse, interprétation et discussion des résultats.

## **2. Présentation, analyse et interprétation des données**

La gestion des déchets solides est un processus qui nécessite une collaboration entre les différents acteurs. Chaque individu a sa partition à jouer pour la bonne marche du secteur.

### **2.1 Organisation de la gestion des déchets solides à Bargny**

L'organisation de la gestion des déchets solides à Bargny repose sur une chaîne d'acteurs et un ensemble d'opérations interdépendantes, censées fonctionner de manière coordonnée. Sur le plan institutionnel, cette gestion relève principalement de la collectivité

territoriale qui en assure la planification et la supervision. Elle est appuyée par les services techniques déconcentrés de l'État qui apportent un soutien logistique et financier.

Cependant, dans la réalité, cette gestion repose sur un circuit de collecte rudimentaire, largement insuffisant pour couvrir l'ensemble du territoire communal. Les zones périphériques ou enclavées restent partiellement ou totalement exclues du dispositif, surtout en période pluvieuse. Ceci est attesté par M. B, collecteur municipal :

nous sommes confrontés au manque de ressources ; matériel vétuste ; indiscipline des citoyens ; zones difficiles d'accès (Ndaldali, Ndiaga Samb), surtout en saison des pluies ; manque de sensibilisation, surtout dans les quartiers périphériques.

De plus, le système souffre d'un manque criant de coordination entre les différents acteurs impliqués à savoir les autorités locales, les services étatiques, les prestataires de collecte, les relais communautaires et les usagers. En effet, il n'y a pas toujours une bonne synergie entre actants. Cette fragmentation des responsabilités et des interventions limitent l'efficacité du système et entraînent des dysfonctionnements fréquents tels que des dépôts sauvages d'ordures, retards ou absences de collecte, saturation des points de regroupement, etc. La responsabilité et l'engagement des habitants de Bargny sont d'une importance capitale dans la gestion des résidus. Ils doivent être les premiers acteurs de ce mécanisme en adoptant les écogestes, des bons gestes, des gestes écoresponsables.

## **2.2 Obstacles de la gestion des déchets solides dans la commune de Bargny**

À l'instar de nombreuses communes urbaines sénégalaises, la gestion des déchets à Bargny est confrontée à d'énormes difficultés. La décentralisation a donné plus d'autonomie de gestion aux différentes collectivités territoriales. Dans son acte 2, neuf domaines de compétences leur ont été transférés dont la gestion de l'environnement communal (la question des déchets). Malheureusement, il existe des failles dans la réalisation de ces tâches dues notamment au manque de financement qui est un frein constant. Les fonds de dotations reçus de l'Etat central sont exclusivement destinés aux fonctions de service des collectivités territoriales. En effet, une bonne gestion des déchets solides relève d'une bonne base financière. Pourtant, le budget alloué à ce domaine de compétence est limité, les subventions demeurent très irrégulières et dépendent parfois des allégeances politiques.

Cette limite budgétaire entraîne particulièrement une non satisfaction des attentes de la communauté bargnoise affectée par le manque de matériaux adaptés d'une bonne gestion des déchets, d'une insuffisance des camions de ramassage, d'un mauvais équipement des points de regroupement normalisés.

Jean-Pierre Ongolo-Zogo (2001), spécialiste camerounais des politiques publiques affirme en ce sens que « *la décentralisation environnementale en Afrique reste souvent formelle, tant que les collectivités locales n'ont pas les moyens concrets de leur autonomie* ». Ce constat s'applique parfaitement à Bargny, où les acteurs locaux se retrouvent souvent dépendants de financements extérieurs ou confrontés à des lacunes techniques. Qui plus est, la participation financière des ménages reste faible voire

inexistante. Communément appelée la Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères (TEOM), elle est un impôt local annuel dû par les propriétés immobilières. Elle est établie d'après une valeur locative des immeubles servant de base à la contribution foncière.

Au Sénégal, elle est fixée à 3,6% pour la commune de Dakar et à 3% pour les autres communes. Toutefois, ce recouvrement de la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères est très insuffisant pour aspirer à promouvoir un modèle efficace de gestion des déchets solides au niveau communal confirmé par M. D, responsable de l'unité sociale du PROMOGED :

Comme dans tous les pays développés, la propreté se vend. Nous ne pouvons pas vouloir vivre dans un milieu propre sans y participer financièrement. La réalité est que nous faisons face à une maigre contribution des ménages.

La participation communautaire est souhaitée, mais elle est devenue une nécessité dans la gestion des déchets. C'est d'abord un acte de citoyenneté sur le regard de l'espace public et une stratégie pécuniaire qui améliore les mécanismes de gestion efficace des déchets.

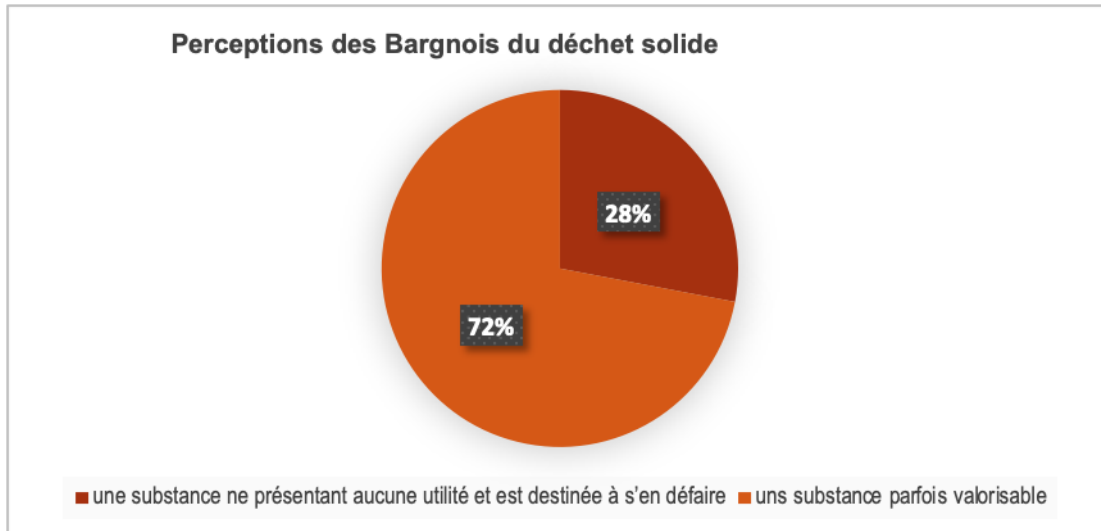
### **2.3 Les stratégies des valorisations existantes**

La gestion des déchets solides à Bargny, bien que confrontée à de nombreuses difficultés structurelles, tend de plus en plus vers des approches de valorisation à travers diverses initiatives locales, institutionnelles et communautaires. Elle est aujourd'hui perçue comme étant une nécessité pour une gestion durable des déchets solides et vise non seulement à réduire le volume des déchets envoyés en décharge, mais aussi à créer de la valeur économique, sociale ou environnementale à partir de ces derniers. Il s'agit de la réutilisation, du recyclage, de la valorisation énergétique. Cette idéologie est largement soutenue par M. S, responsable de la commission environnementale qui soutient que :

le développement du tri et du compostage, la création d'un centre de transit et formation des agents seraient des axes de réflexion incontournables pour assurer une gestion durable des déchets solides dans la commune de Bargny.

### **2.4 Perception des Bargnois des déchets solides**

La perception est l'idée que nous nous faisons d'une réalité à défaut d'avoir une information claire et probante. Elle peut être collective ou individuelle Celle relative aux déchets solides est individuelle et est souvent influencée par le niveau d'instruction de chaque acteur social.



### Illustration 1 : Perceptions du déchet

Parmi les personnes enquêtées, 72 % perçoivent les ordures comme étant des substances valorisables et 28 % les considèrent comme une substance ayant aucune utilité et est destinée à s'en défaire. Cette perception positive sur les déchets est appuyée par son aspect utilitaire. En effet, la majeure partie des bargnois admettent que ces derniers ont une importance capitale sur le développement économique local si toutefois ils sont bien gérés. Ils peuvent être réutilisés, recyclés, transformés en énergie. Néanmoins cette pensée n'a pas une influence très positive sur la pratique du tri sélectif. Il s'agit de la première méthode de gestion des déchets et consiste à séparer ces derniers dans différentes poubelles tenant compte de la typologie. Sur ces 300 personnes, seuls les 93 savent ce que c'est que réellement le tri. Le reste l'ignore mais est prêt à être initié à cette pratique.

#### 2.4.1 La fréquence du système de collecte

Le système de collecte mis en place dans la localité a été étudié dans le but d'évaluer son impact. Les orientations s'appuient particulièrement autour des fréquences et les moyens du déchet des bargnois d'une part et d'autre part sur la fréquence des tours de ramassage des camions de collecte.



Illustration 2 : Fréquence du défat du déchet

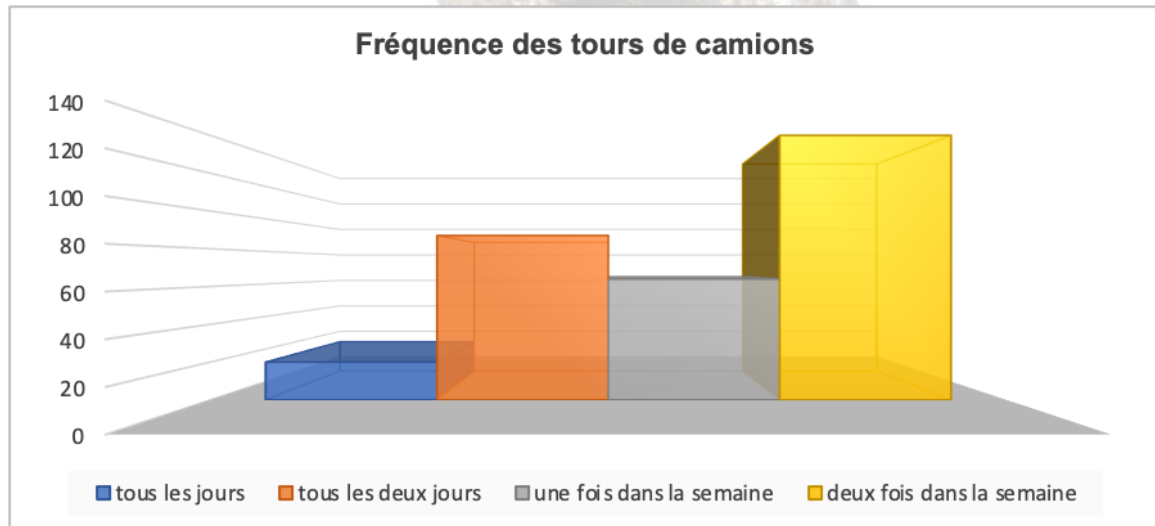


Illustration 3 : Moyens du défat du déchet

La majorité des Bargnois se débarrassent quotidiennement du résidu solide produit après consommation. Malheureusement, les résultats montrent que les moyens utilisés pour se débarrasser du déchet diffèrent d'une personne à une autre tenant compte des statuts intellectuel et professionnel. Certains participent à la prolifération des dépôts ou décharges sauvages en y déversant les ordures, d'autres préfèrent les mettre dans les infrastructures de gestion des déchets tels que les points de regroupement normalisés. Encore, une tierce partie fait recours aux camions de ramassage mis à la disposition des communautés. Dans l'échantillon d'enquête, 46% optent pour le débarrassement facile c'est-à-dire d'abandonner les déchets dans un terrain vague devenant ainsi une décharge sauvage au fil du temps. Les 26% utilisent les points de stockage qui sont au nombre de 7 sur le territoire communal et 28% attendent le passage du camion.

Force est de constater que le ramassage de camions dans la commune de Bargny ne se fait pas de façon régulière. En effet, plus de la moitié des personnes enquêtées admettent que ce ramassage se fait une ou à deux fois dans la semaine. Cette situation d'irrégularité favorise la prolifération des dépôts sauvages. Aussi, cette tendance est affirmée par M. S, déjà cité qui fait état de l'irrégularité des collectes dans certains quartiers.

A cela s'ajoute que le conditionnement des déchets n'est pas une méthode pratiquée au sein de la commune non seulement par manque de poubelles règlementaires mais aussi de formation sur le conditionnement.

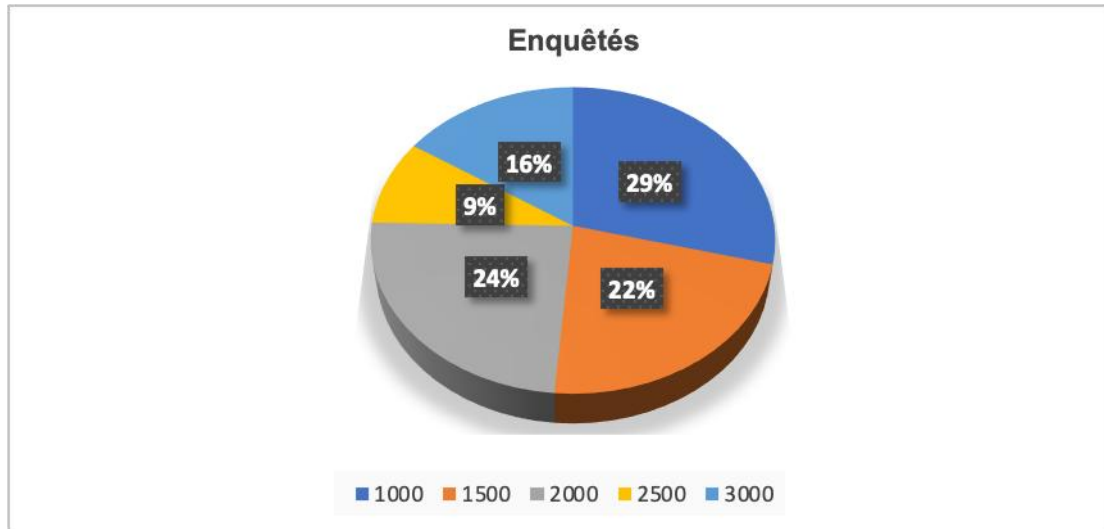


**Illustration 4 : fréquence des tours de camions**

#### 2.4.2 Consentement à payer C.A.P pour lutter contre les décharges sauvages

La valorisation des déchets peut être bénéfique à la commune étudiée. Nous avons utilisé la méthode indirecte ou contingente qui détermine la valeur d'un site environnemental à partir de l'observation des comportements des habitants. Il s'agit ici à partir d'un questionnaire passé au près d'un échantillon de la population, de savoir ce que les personnes concernées sont prêtes à payer pour préserver un bien environnemental cela est appelé « *consentement à payer C.A.P* » ou ce qu'elle serait prête à recevoir comme dédommagement pour tolérer un dommage c'est ce qui est appelé « *consentement à recevoir CAR* »

Cette méthode est aisée à mettre en œuvre. Elle a été utilisée pour estimer la valeur accordée par les ménages à la préservation ou à la restauration de l'environnement par exemple par une décharge d'ordures. Pour la mise en œuvre de cette méthode, une enquête est menée auprès de la population concernée avec comme question combien seriez-vous disposés à payer par mois pour vous défaire des décharges sauvages ? une somme comprise entre 1000F CFA et 3000F CFA a été proposée. A la suite à cette enquête, les résultats ci-dessous ont observés.



**Illustration 5 : consentement à payer C.A.P pour lutter contre les décharges sauvages**

- 29 % personnes sont prêtes à donner 1000F chaque mois
- 22% personnes sont prêtes à donner 1500F chaque mois
- 24 % personnes sont prêtes à donner 2000F chaque mois
- 9 % personnes sont prêtes à donner 2500F chaque mois
- 16% personnes sont prêtes à donner 3000F chaque mois

Ceci fera pour l'an :  $(87 \times 1000 \times 12) + (67 \times 1500 \times 12) + (72 \times 2000 \times 12) + (27 \times 2500 \times 12) + (47 \times 3000 \times 12) = 1\,044\,000 + 1\,206\,000 + 1\,728\,000 + 810\,000 + 1\,692\,000 = 6\,480\,000\text{F}$

Par ailleurs, la valorisation des déchets solides issus de la collecte a un impact économique très considérable. Bargny produit des déchets en abondance et doit mettre en œuvre une stratégie adaptée de valorisation en passant par la création d'un système performant au niveau local. Selon la SONAGED, la production de déchets au niveau de Bargny durant l'année 2024 est de 12305.83 tonnes ainsi réparties :

- 27% de papiers, cartons : 3322.58 Tonnes 3322580 KG soit 1661290 KG Chacun
- 28% de fers, métaux, verres : 3445.63 Tonnes 3445630 KG soit 1148543.33 chacun
- 31% de plastiques : 3814.8 Tonnes 3814800 KG
- 7% de sables, cendres : 861.41 Tonnes 861410 KG
- 7% autres (déchets verts, ...) : 861.41 Tonnes 861410 KG

**Tableau 2 : Prix d'achat et de revente des matières récupérées par les grossistes aux entreprises, IAGU, Enquête 2020**

Matières Récupérées	Prix d'Achat	Prix de Vente
Ferraille	76.89	110.29
Aluminium	315	386.46
Cuivre	1836.25	2129.49
Plastique rigide PEHD	69.81	104.63
Plastique PEBD TICTIC	205.3	252.58
Composite (Caoutchouc +PEBD) ROSA	29.84	51.03
Plastique PEBD Sachet	66.67	77.27
Verre	62.94	100.0
Bronze	1029.41	1379.41

**Source :** *Enquête Institut Africain de Gestion Urbaine, 2020*

Considérons pour chaque catégorie, le prix le moins élevé

**Tableau 3 : approximation du bénéfice pouvant être tiré de la vente des produits collectés à Bargny**

Matières	Quantités obtenues	Prix de vente	Dépenses liées aux triage, découpage et nettoyage (50F le kg)	Bénéfices
Fer	1148543.33 kg	126 672 844 F	57 427 166 F	69 245 678 F
Verres	1148543.33 kg	114 854 333 F	57 427 166F	57 427 167 F
Plastiques	3814800 kg	294 769 596 F	190 740 000 F	104 029 596 F
<b>Total des bénéfices</b>				<b>230 702 441 F</b>

**Source :** *Enquête de terrain, 2024*

Bargny pourrait capitaliser au moins une somme de 230 702 441 FCFA annuellement de ces déchets. Cette somme serait issue de la vente des produits collectés, lavés et découpés. Il s'agit du fer, des verres et des plastiques. En adoptant une bonne politique de gestion intégrés des déchets solides, la commune de Bargny pourrait enregistrer des bénéfices capitalisables dans le domaine économique, social et environnemental.

### 3. Discussions

Ces résultats nous renseignent sur la perception des déchets solides dans la commune de Bargny, sur le système de collecte mais aussi sur la monétarisation des déchets.

Plus de la moitié des Bargnois reconnaît qu'un déchet peut avoir une seconde vie notamment à travers le recyclage, la réutilisation ou la transformation (ex. : compostage,

fabrication d'objets à partir de plastique ou de métal, etc.). Ce niveau relativement élevé de connaissance constitue un levier stratégique pour toute politique municipale ou nationale visant à impliquer la population dans la réduction à la source, le tri, la valorisation ou encore la collecte efficace des déchets.

Cet acquis est une base solide de gestion durablement de ces derniers. Il traduit également l'existence d'un socle d'éducation environnementale déjà amorcé par le biais d'organisations non gouvernementales, d'actions de sensibilisation locale, ou de programmes scolaires. Toutefois, il serait important de prendre en compte la minorité ayant une vision classique et traditionnelle du déchet (produire, consommer et jeter) en développant des campagnes de sensibilisation sur les enjeux de la gestion intégrée et durable des déchets pour que la lutte contre ce mal soit plus effective. L'adoption des éco-gestes tels que le tri-sélectif est un pas très pesant dans ce combat pour un début. Il témoigne l'engagement de la communauté. Aux vues de ses résultats, les bargnois ont une perception utilitariste en ce qui concerne les déchets solides.

La perception relativement positive des déchets solides observée à Bargny, où plus de la moitié des habitants reconnaissent qu'un déchet peut avoir une seconde vie, s'inscrit dans une dynamique que confirment plusieurs travaux menés dans des contextes urbains africains comparables. D'abord, les recherches du Programme des Nations Unies pour l'environnement en 2018 montrent que dans de nombreuses villes d'Afrique subsaharienne, la population développe progressivement une perception utilitariste des déchets, notamment dans les zones où les activités de récupération et de recyclage informel sont visibles et socialement intégrées. Cette reconnaissance de la valeur économique du déchet favorise l'émergence de pratiques de tri, de réemploi ou de compostage à petite échelle.

Le rapport de What a Waste 2.0 de la Banque Mondiale (Kaza et al., 2018), souligne également que la valorisation économique constitue un levier déterminant pour modifier les comportements. Là où les ménages perçoivent un bénéfice potentiel (revenus issus du recyclage, réduction des coûts, opportunités d'emplois), l'adhésion aux dispositifs de gestion intégrée est plus forte. Les résultats observés à Bargny confirment donc cette corrélation entre perception utilitariste et acceptabilité sociale des politiques de valorisation.

Toutefois, la littérature souligne aussi l'existence d'un écart fréquent entre perception positive et pratiques effectives. Selon Wilson et al. (2012), dans leur analyse comparative de la gestion des déchets dans les pays en développement, la connaissance des enjeux environnementaux ne se traduit pas automatiquement par l'adoption systématique du tri ou du paiement des services, en raison de contraintes structurelles telles que l'absence d'infrastructures adaptées ou d'incitations économiques.

Le système de collecte de la localité de Bargny souffre aujourd'hui de plusieurs maux. Cette situation peut être expliquée par le niveau intellectuel ou socio-professionnel. En effet, il existe un lien très étroit entre la gestion de déchets et ces statuts sociaux. Les ménages instruits ou plus sensibilisés à l'hygiène sont ceux qui évacuent plus

fréquemment leurs déchets dans les lieux adéquats. Selon Guerrero, Maas et Hogland (2013), les ménages disposant d'un niveau d'éducation plus élevé manifestent une plus grande sensibilité aux enjeux d'hygiène et d'environnement, ce qui se traduit par une évacuation plus régulière des déchets et un meilleur respect des dispositifs de collecte. Malheureusement, à Bargny, cette classe sociale est largement minime. Cette tendance met en rude épreuve la tâche des acteurs de ce domaine.

L'insuffisance de moyens logistiques, techniques, humains et financiers est la principale cause de la défaillance du système de collecte de déchets au sein du territoire communal. Les camions de collectes, à un nombre limitant (selon le responsable communal de la SONAGED), sont les seules méthodes de collectes existantes. Or, Bargny est une ville traditionnelle Lébous, regroupant 35 quartiers, caractérisée par des habitations particulières généralement enclavées. D'où la collecte via les camions ne pourrait se faire de tout temps. Ainsi il serait urgent de réfléchir sur une nouvelle méthodologie prenant en compte ce facteur social.

A cela s'ajoute, la planification de collecte demeure irrégulière. Nombreux sont les gens qui aujourd'hui ignorent les jours et heures de collecte ce qui favorisent davantage la prolifération des décharges sauvages. Les gens ne peuvent pas vivre avec les déchets donc ont besoin de s'en débarrasser. Ceci devrait susciter une réflexion sur l'existence des moyens de stockage du résidu tels que le conditionnement ou l'installation des points de regroupement normalisés, qui joueront le rôle de réceptacle d'ordures les jours où les camions ne circuleront pas dans ces zones. Ces constats sont appuyés par la maison d'édition scientifique internationale Intechopen qui soutient que la collecte est massivement concentrée dans les centres-villes, tandis que les banlieues et quartiers périphériques sont souvent laissés sans service municipal.

En outre, le système repose souvent uniquement sur la commune ou les prestataires, sans responsabilisation des ménages. Peu d'associations locales ou de comités de quartier sont impliqués dans la surveillance et l'accompagnement de la collecte. Or, ces derniers peuvent être très utiles en matière de contrôle de l'environnement du quartier, du fait de leur autorité, pour la majorité jugée légitime et légale par les communautés.

La faible implication des associations locales et des comités de quartier dans le système de collecte rejoint les analyses de Wilson et al. (2012), qui soulignent que les systèmes reposant exclusivement sur la commune ou les prestataires privés sont généralement moins performants et moins durables. À l'inverse, les modèles intégrant les organisations communautaires bénéficient d'un meilleur contrôle social, d'une légitimité accrue et d'une plus grande efficacité opérationnelle.

Enfin, la valorisation du déchet est perçue comme étant un point bénéfique pour la commune. Pour les 4 quartiers ciblés lors des enquêtes, la commune peut percevoir une somme de 6 480 000F par an. Cette somme est le montant prêt à être donné par les 300 ménages enquêtés pour lutter contre les dépôts sauvages se trouvant aux abords des différentes habitations. Notons que ce chiffre peut augmenter si l'on intègre l'ensemble des 35 quartiers.

En outre, grâce à la vente du plastique, du verre et du fer, on se retrouve avec 230 702 441F par an. La commune peut percevoir chaque année au moins 237 182 441FCFA pour mener à bien des initiatives locales en matière de gestion des ordures pour la communauté et par la communauté. Le montant estimé de 230 702 441 FCFA/an issu de la vente du plastique, du verre et du fer confirme les conclusions du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans Africa Waste Management Outlook (2018), selon lesquelles les déchets recyclables représentent un gisement économique sous-exploité en Afrique subsaharienne.

Le rapport estime que la valorisation des déchets peut générer des revenus substantiels et créer des emplois verts, notamment dans les chaînes de tri et de récupération. Les travaux d'ONU-Habitat soulignent également que les villes qui structurent des filières de recyclage formelles ou semi-formelles parviennent à réduire leurs coûts d'enfouissement tout en générant des recettes complémentaires. La valorisation permet ainsi de transformer un poste budgétaire déficitaire en opportunité économique partielle.

## Conclusion

Jadis considéré comme étant uniquement une question hygiénique, aujourd'hui, la gestion durable et intégrée des déchets s'impose comme une nécessité face à l'ampleur des enjeux tant sanitaires qu'environnementaux et économiques liés à l'accumulation croissantes de ces derniers. Bargny, commune côtière du Sénégal est très affectée par cette problématique, d'ailleurs comme beaucoup de localités africaines littorales. Les phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation jouent un rôle prépondérant dans la production de déchets solides au sein de la commune de Bargny. Entre 2023 et 2024, la quantité produite dans ce territoire est passée de 12606.17T à 14203T. (Rapport SONAGED, 2024)

Face à cet inconfort, nos gouvernements, à la quête de solutions durables, tentent d'apporter du répondeur pour tirer avantage de cette production des déchets. Au Sénégal, l'acte 2 de la décentralisation donne aux collectivités territoriales la latitude de gérer les déchets solides de manière plus efficace. Toutefois, cette gestion demeure sans résultats escomptés dus à plusieurs facteurs dont le manque d'accompagnement technique et financier. En effet, le système de récupération des déchets mis en place souffre d'un manque de logistique adéquat pour couvrir l'ensemble du territoire communal. Cette situation pousse certains Bargnois à déverser leurs résidus dans les rues favorisant ainsi la prolifération des décharges sauvages. A cela s'ajoute, la configuration urbaine de la localité (l'enclavement de certains quartiers) rend la tâche plus difficile à réaliser. Face à cette urgence, il devient crucial de mener des stratégies visant à répondre positivement à ce mal.

La valorisation est la piste envisageable par l'Etat du Sénégal, selon la note introductive du PROMOGED. La gestion durable et intégrée des déchets constitue dès lors un pilier stratégique pour relever à la fois les enjeux environnementaux et économiques du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle va au-delà de la simple élimination des déchets pour adopter une approche circulaire réduisant ainsi la pression sur l'environnement tout en

stimulant l'économie locale et nationale. En d'autres termes, en adoptant une approche systémique qui combine prévention, recyclage et valorisation, les collectivités territoriales peuvent non seulement réduire les impacts environnementaux négatifs tels que la pollution des eaux, des sols..., mais aussi générer de nouvelles opportunités économiques telles que la création d'emplois, le développement économique local.

Toutefois, cette gestion ne repose pas uniquement sur les politiques publiques ou les technologies modernes, mais particulièrement aussi sur une responsabilité partagée entre les acteurs institutionnels et les citoyens. C'est par une implication consciente, quotidienne et collective de l'ensemble de la communauté bargnoise qu'il est possible de bâtir un système de gestion des déchets efficace, équitable et respectueux de l'environnement. Cela commence par des petits gestes communément appelés les écogestes, qui sont des actes posés dans le but de limiter notre empreinte sur notre milieu de vie. Il s'agit entre autres de l'adoption du tri sélectif, que l'on considère comme étant le point de démarrage d'une bonne gestion intégrée et durable.

C'est donc par une gouvernance partagée, une éducation environnementale continue, et une mobilisation collective que Bargny pourra bâtir un modèle de gestion des déchets à la fois efficace, équitable et durable, au service de la santé publique et du développement économique local.

Cette étude pose les bases scientifiques d'une gestion inclusive et efficace des déchets solides dans la commune de Bargny. C'est un axe d'amélioration de la qualité de vie des communautés de la localité sans réelles solutions face à la prolifération des ordures. Agir ensemble dans une dynamique participative serait une opportunité d'impulser l'économie locale freinée par le chômage, la pauvreté et l'émigration clandestine à risques.

L'étude a cependant des limites et pourrait être bonifiée en s'inscrivant dans une analyse multidisciplinaire associant réflexion socio-anthropologique, économique et environnementale. Par ailleurs, l'exemple de la commune de Bargny n'est pas un cas isolé en matière de gestion des déchets. Elaborer une approche scientifique de recherche axée sur l'intercommunalité serait un réel atout de perception et d'appropriation plus abouties du fait social que constituent les déchets solides.

### Références bibliographiques

Boubaary, B., (2018). *L'expérimentation des emballages biodégradables au Cameroun : un vecteur du développement durable* » *Revue Marocaines de la Recherche en Marketing*, N18

Harpet, C., (1997). *Le déchet philosophie des immondices*, Harmattan, <https://www.editions-harmattan.fr/catalogue/livre/dechet-du-philosophie-des-immondices/74947?srsId=AfmBOoqh9cQ0cmXcgoahyfsjznj0vFr7BLW3aoMlcctvc0Wxqe2C5oyT>

Roussel, D., (2008). *Innovation territorialisée et nouvelles dynamiques touristiques*, Harmattan.

De Silguy, (2009), L'histoire des ordures : de la préhistoire à la fin du dix-neuvième siècle, Le chercheur du midi

Organisation internationale du Travail (OIT)., (2021). Évaluation du marché des déchets en vue de l'utilisation de l'avantage coopératif dans le secteur, Document de travail

Fall, M., Diallo, B., (2020). Gouvernance territoriale et gestion durable des déchets au Sénégal. Revue des collectivités locales

Gaye, M., Ndong, I., (2018). Gestion urbaine des déchets solides au Sénégal : enjeux et perspectives. Presses Universitaires de Dakar

Guerrero, L., A., Maas, G., Hogland, W., (2013). Solid waste management challenges for cities in developing countries. Waste Management, 33(1), 220–232  
<https://doi.org/10.1016/j.wasman.2012.09.008>

Holy, H, M., Mazama, J, S., Yadoli, C, K., Bompeta, J, Lombo., (2024). L'impact des déchets ménagers sur l'environnement urbain dans le quartier Mpila, commune de Ngaba, Université de Kinshasa, Faculté des Sciences et technologies, Département des Géosciences

Rasoatahinjanhary, H, Randriamamonjy, A, Randriahja, R, Ranarivelo, M, D., (2013). Fabrication De Pavés Perméables A L'Eau A Base Des Déchets De PET. International Journal of Progressive Sciences and Technologies. Vol. 40 No. 1 August 2023, pp. 208-223

Rouyat, J., Broutin, R. V., Gueye, A., Torrasani, V., & Ka, I. (2006), La gestion des ordures ménagères dans les villes secondaires du Sénégal. Vers des politiques municipales incluant les quartiers périphériques. Études et Travaux, série en ligne n°8, Éditions du Gret

Kaza, S., Yao, L., Bhada-Tata, P., Van Woerden, F. (2018). What a Waste 2.0: A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050. Washington, DC : Banque mondiale.

Mahama G., (2022). La Gestion des déchets ménagers (solides) et les impacts socio-sanitaires dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 5eme, Mémoire de Master 2 en géographie, Université de Yaoundé 2.

Béguin, M., (2013). L'histoire des ordures : de la préhistoire à la fin du dix-neuvième siècle », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], consulté le 12 juin 2025. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/14419> ;

Seck, M., (1997). La gestion des déchets à Dakar Perceptions et effets environnementaux. Thèse de Doctorat de 3eme Cycle, département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

NKEUH YIEN, C., N., (2021-2022). Gestion des ordures ménagères solides et salubrité dans la ville de kekem. Master 2 en Géographie, Université de Yaoundé 1.

Nzeadibe, T., C., (2011). Solid Waste Reforms and Informal Recycling in Enugu Urban Area, Nigeria. Habitat International

PDC Bargny, (2021). Mairie de Bargny.

PROMOGED, (2002). Plan de restauration des moyens de subsistances des récupérateurs de la décharge de Mbeubeuss. Document cadre, Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène publique

Programme des Nations Unies pour l'environnement, (2018). Africa Waste Management Outlook. Nairobi, PNUE.

Wiego, (2020). Rapport d'étude sur Réduction des déchets dans les villes côtières grâce au recyclage inclusif (ReWCC) : Étude de base sur les récupératrice.eur.s de la décharge de Mbeubeuss, Rapport d'étude

Banque Mondiale, (2018). Rapport What the Wast 2.0,

Rodrigue, M., (2007). Analyse systémique comparative de la gestion des déchets solides urbains dans la région de Dakar : cas des communes d'arrondissement de Grand-Yoff, Hann/Bel-Air et Sicap Liberté, ENEA.

Rousseau, S., Leguay, J-P., (1999). La pollution au Moyen-Âge, Edition Jean-Paul Gisserot, Développement durable et territoires [En ligne], Lectures (2002-2010), mis en ligne le 20 octobre 2004, consulté le 22 Janvier 2025. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/1270> ;

Sarr, M., Diouf, A., (2020). Valorisation des déchets organiques et pratiques agricoles durables au Sénégal : enjeux et perspectives, Revue Africaine des Sciences de l'Environnement, 12(2), 45–62

Séne, S, B., (2019). Gestion des déchets solides sur le littoral sénégalais : Le cas du littoral Rufisquois. Mémoire de Master 2 en géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

SONAGED, (2023). Rapport annuel département de Rufisque 2023.

SONAGED, (2024) Rapport annuel départemental de Rufisque 2024.

Solidarité Laïque, (2013) La Vie des Déchets, MAIF

Tchobanoglous, G., Gaye, M., (2022). Gestion énergétique des déchets dans les zones périurbaines africaines : potentiel et limites. Revue Africaine d'Ingénierie Environnementale, 17(1), 33–50.

Faye, V, P., (2012-2013). La gestion des déchets solides dans la commune d'arrondissement de Yeumbeul Nord, mémoire de master 2 en géographie Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Wilson, D. C., Rodic, L., Scheinberg, A., Velis, C., Alabaster, G. (2012). Comparative analysis of solid waste management in 20 cities. Waste Management & Research, 30(3), 237–254.

Le Gall-Ely, M., (2009). Définition, mesure et déterminants du consentement à payer du consommateur : synthèse critique et voies de recherche. Recherche et Applications en Marketing (French Edition), 24 (2), pp.91-113.

Kalish S, Nelson P., (1991). A comparison of ranking, rating and reservation price measurement in conjoint analysis, *Marketing Letters*, 2, 4, pp 327-335.

Kohli R, Mahajan V., (1991). A reservation-price model for optimal pricing of multiattribute products in conjoint analysis, *Journal of Marketing Research*, 28, 3, pp 347-354.

Wertebroch K, Skiera B., (2002). Measuring consumer willingness to pay at the point of purchase, *Journal of Marketing Research*, 39, 2, pp 228-241.

Sow, M, D., (2005). Les transformations urbaines dans les villes du sud : l'exemple de Saint-Louis du Sénégal. Thèse de doctorat de géographie. Université Toulouse le Mirail-Toulouse II

Diouf, B., NDIAYE, M., (2021). « Mbed mi sonu na » La rue n'en peut plus. Les Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine, p24.

Diouf, B., (2018). Insalubrité dans la commune de Thiès au Sénégal : risques environnementaux et sanitaires. *Revue Liens Nouvelle Série*, 2 (26), pp.109-142

Gomis, I, N., (2021). Un modèle de ville durable en Afrique subsaharienne est-il envisageable ? Étude à partir des villes de Bissau (Guinée-Bissau) et de Ziguinchor (Sénégal). Architecture, aménagement de l'espace. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II.

Zollinger M. (2004), Le jugement comparatif de prix par le consommateur, *Recherche et Applications Marketing*, Vol 19, Issue 2, pp 73-97.